



Certifié exécutoire  
Transmis en préfecture le 14/02/2018  
Publié le 14/02/2018

**ARRETE N°AP2018/19**

**OBJET : Désignation des représentants de la Métropole du Grand Paris dans les instances de l'observatoire mondial des villes sur la qualité de l'air /Global urban air pollution observatory – GUAPO.**

**Le Président de la Métropole du Grand Paris,**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5219-1 ;

**VU** la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et notamment son article 12 ;

**VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 59 ;

**VU** le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptaible public de la métropole du Grand Paris ;

**VU** la délibération CM2017/06/23/09 du Conseil de la Métropole relative à la participation de la Métropole du Grand Paris à la création de l'observatoire mondial des villes pour la qualité de l'air (GUAPO) ;

**VU** les statuts de l'association « Observatoire mondial des villes sur la qualité de l'air /Global urban air pollution observatory – GUAPO » ;

**CONSIDERANT** qu'il appartient au Président de désigner les représentants de la métropole du Grand Paris à l'assemblée générale et le représentant au conseil d'administration ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : sont désignés :**

- **Monsieur Patrick OLLIER** en qualité de représentant titulaire et **Monsieur Daniel GUIRAUD** représentant suppléant de la Métropole du Grand Paris au conseil d'administration et à l'assemblée générale de l'association « Observatoire mondial des villes sur la qualité de l'air/Global urban air pollution observatory – GUAPO ».

**ARTICLE 2 :** Monsieur le Directeur général des services de la Métropole du Grand Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de Région Ile de France et fera l'objet d'une publication. Il sera notifié aux intéressés.

Fait à Paris le **13 FEV. 2018**

Le président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER  
Ancien Ministre  
Maire de Rueil-Malmaison